

« LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION FINANCIÈRE D'UNE ASSOCIATION »

**09 ET 10 NOVEMBRE, PUIS 03 ET 04 DÉCEMBRE À
MONTPELLIER**

A. PRESENTATION

Parallèlement à la tenue d'une comptabilité, l'association se doit d'avoir des outils de gestion qui lui permettent d'anticiper et d'ajuster son budget : budget de l'association dans son ensemble mais aussi budgets des différents projets. De même il est nécessaire de pouvoir comprendre et analyser des bilans comptables.

La formation s'appuiera sur des cas concrets que vous pourrez apporter.

B. OBJECTIF DE FORMATION

Suite de la formation, de retour en milieu professionnel, l'apprenant-e aura la compétence de :

- Comprendre les concepts fondamentaux de la gestion financière ;
- Savoir lire et analyser les états financiers ;
- Appréhender les bases de l'analyse des coûts.

C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de la formation, l'apprenant-e aura la capacité de :

- Estimer la masse salariale de l'association, les autres charges et les produits ;
- Construire un budget prévisionnel initial par projets ;
- Compléter une demande de subvention CERFA ;
- Distinguer les charges directes des charges indirectes ;
- Construire un coût/journée ;
- Ajuster le budget prévisionnel des projets en cours d'année ;
- Faire la distinction entre comptabilité et trésorerie ;
- Comprendre un compte de résultat et un bilan.

D. PROGRAMME PREVISIONNEL

- Jour 1 : Compte de résultat et bilan
 - Maîtriser le cadre réglementaire et le contexte administratif
 - Comprendre les bases de la comptabilité
 - Comprendre et analyser un compte de résultat et un bilan

- Savoir les présenter et les expliquer
- Jour 2 : Outils de gestion financière associative
 - Maîtriser la comptabilité analytique
 - Savoir calculer ses coûts, son seuil de rentabilité
 - Savoir anticiper la trésorerie
 - Approcher les notions fiscales (concurrence, intérêt général)
- Jour 3 : Budget prévisionnel de structure et de projet
 - Calculer les charges de personnel
 - Estimer les charges et les produits
 - Calculer les charges indirectes et clé d'affectation
 - Réaliser une demande de subvention
- Jour 4 : Budget prévisionnel ajusté
 - Ajuster le budget du projet
 - Réaliser une remontée de dépenses

Ce programme est susceptible de varier légèrement pour s'adapter aux besoins et à la dynamique du groupe.

E. METHODES ET EVALUATION

→ Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant-e-s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant-e-s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

→ Modalité d'évaluation des capacités acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun-e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant-e.

F. PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

→ Public cible :

Salarié-e-s chargé-e-s de la gestion financière d'associations de taille restreinte ou ayant vocation à assumer ces responsabilités.

→ Prérequis :

Aucun prérequis.

→ Situations particulières

Si vous avez des besoins spécifiques ou que vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, pour que nous puissions évaluer ensemble les besoins d'adaptation en amont de la formation.

Une rubrique « besoins spécifiques » est à votre disposition dans le formulaire d'inscription, vous pouvez également contacter directement notre référent Inclusion (Thibaut Suisse - thibaut.suisse@graine-occitanie.org - 04 67 06 01 10).

G. ÉQUIPE DE FORMATION

→ Formateurs

Franck BADIN – formateur et directeur du GEG2A

H. ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dates et horaires : 09 et 10 novembre, puis 03 et 04 décembre 2026, soit 28 heures de formation.
- Modalités : formation en présentiel.
- Matériel nécessaire : Ordinateur portable et logiciel tableur.
- Lieu : Montpellier. Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.

INSCRIPTION JUSQU'AU 02 NOVEMBRE 2026, VIA CE FORMULAIRE EN LIGNE : [FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

CE QUESTIONNAIRE NE VALIDE PAS VOTRE INSCRIPTION. LE GRAINE REPRENDRA CONTACT AVEC VOUS POUR LA CONFIRMATION.

I. TAUX DE SATISFACTION

Cette formation a été évaluée en 2023, 2024 et 2025. La dernière évaluation de 2025 à regroupée 6 apprenants ayant tous répondu à l'évaluation.

Trois points principaux ont été évalués : l'organisation de la formation (4,86/5), le déroulé et les contenus de la formation (5/5), et l'atteinte des objectifs (4,67/5). Le degré de satisfaction globale de la formation est de 5/5.

J. TARIF ET FINANCEMENTS

→ Tarifs

- Frais pédagogiques : 420€ / jour, soit au total 1680€ / personne.
- Frais annexes : Repas du midi pris en charge à hauteur de 25€ / personne.
Repas du soir, hébergement et transport ne sont pas pris en compte.

→ Les financements possibles

- **OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **France Travail.**
- **Auto-financement.**

DES DIFFICULTES POUR VOUS FAIRE FINANCER ?
CONTACTEZ-NOUS !



CONTACTS

Gestion administrative :

Orane Wuytack, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13

Coordination pédagogique et Référent Inclusion :

Thibaut Suisse, coordinateur de formation en réseau :

thibaut.suisse@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10